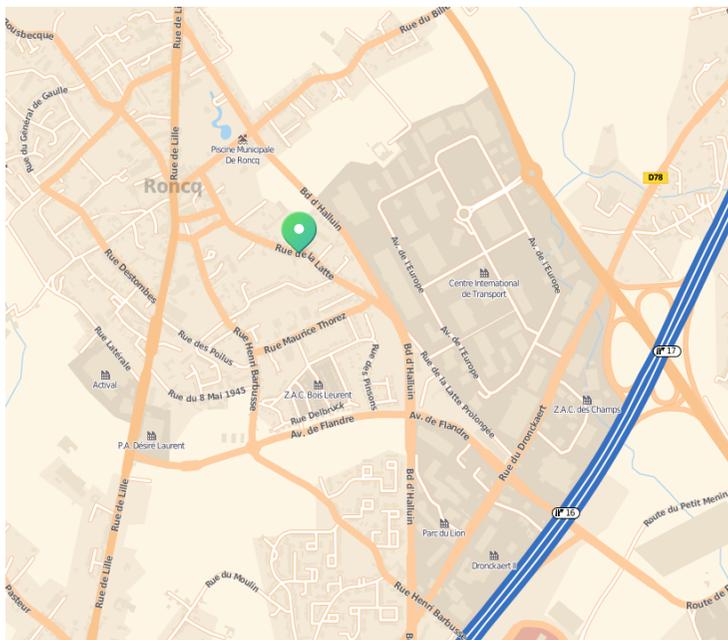


# "VIE ASSOCIATIVE & COMMUNES"

Jeudi 14 mars 2019

en partenariat avec la ville de Roncq



SALLE DES ANCIENNES ÉCURIES  
RUE DE LA LATTE  
59223 RONCQ

Ville de Roncq



# "VIE ASSOCIATIVE & COMMUNES"

L'URACEN vous invite à sa 7<sup>ème</sup> rencontre sur la thématique des relations entre communes et associations.

Cette rencontre est à destination des élus\* en charge de la Vie associative

\*(accompagné éventuellement de leur responsable de service).

Nous serons heureux de vous retrouver.

**Eric Mielke, Président**

**JEUDI 14 MARS 2019**

**de 14h à 16h30**

**Salle des Anciennes Écuries  
rue de la Latte  
59223 RONCQ**

## PROGRAMME

- 14H00** Accueil
- 14h15** Mot d'accueil par M. Antonio Da Silva, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé du Sport et de la Vie associative
- Tour de table des participants
- "MUNICIPALES 2020"**
- Quel programme pour la vie associative ?**
- Quels partenariats et outils ?**
- Questions d'actualité
- 16h30** Fin des travaux
- Appel à candidature pour accueillir la prochaine réunion

## VOS ATTENTES

Vous pouvez indiquer ci-dessous les différentes questions ou sujets que vous aimeriez aborder lors de la prochaine rencontre

### Vos questions:

- Mon association veut reverser une subvention publique à une autre association, en a-t-elle le droit ?
- Quel dispositif régional, départemental ou métropolitain puis-je solliciter pour être accompagné dans mes démarches juridiques, organisationnelles et aides ponctuelles ?
- Une association est aidée par la ville par la mise à disposition de matériels, de locaux et/ou par le versement d'une subvention. Quelles sont les informations obligatoires que le Maire est en droit d'obtenir de l'association ?
- Comment favoriser le renouvellement des dirigeants-bénévoles au sein des conseils d'administration de mes associations vieillissantes ?
- Les bénévoles peuvent-ils bénéficier de la réduction d'impôt s'ils renoncent aux remboursements de leurs frais justifiés ?
- Une association peut-elle émettre un reçu fiscal ?

.....  
.....  
.....  
.....

## COUPON-RÉPONSE

Pour des raisons d'organisation, merci de répondre avant le jeudi 7 mars 2019 par courrier ou mail : [contact@uracen.org](mailto:contact@uracen.org)

Prénom et nom :

.....

Ville :

.....

Intitulé de la délégation :

.....

Accompagné de :

.....

.....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Participera

Ne participera pas

Participera

Ne participera pas

**au groupe de travail "Vie associative & Communes"**  
**"MUNICIPALES 2020"**

**Jeudi 14 mars 2019**

**à la Salle des Anciennes Écuries,  
Rue de la Latte  
59223 à RONCQ**